

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 25/1 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.1.61123

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

# QUI A RAPPELÉ EN GAULE LE *BALLOMER* GONDOVALD?\*

Gondovald, présenté par sa mère comme fils naturel du roi Clotaire 1<sup>er</sup>, est bien accueilli par son oncle, le roi Childebert, puis convoqué et répudié lors d'un examen public par le roi Clotaire qui lui fait couper sur le champ ses longs cheveux de prince mérovingien. Après la disparition de Clotaire (561), Gondovald est reçu à la cour de son demi-frère Charibert 1<sup>er</sup>, mais à la mort de celui-ci (fin 567), son autre demi-frère, Sigebert, l'exile à Cologne. Gondovald s'enfuit alors en Italie byzantine, où il séjourne assez de temps pour se marier et avoir deux fils. Ayant perdu sa femme, il s'embarque pour Constantinople, où il coule des années tranquilles jusqu'à l'arrivée d'une ambassade austrasienne qui lui fait une offre à ne pas refuser. Mais une fois de retour en Gaule (fin 582), Gondovald découvre que personne ne veut de lui; dépouillé de son trésor, il passe deux ans dans le plus grand anonymat. Et lorsqu'il a enfin l'opportunité de réclamer manu militari sa part de l'héritage de Clotaire 1<sup>er</sup>, sa campagne avorte très vite. Dénoncé par ses adversaires comme *ballomer* (étranger ou faux prince<sup>1</sup>), il est trahi par les siens et mis à mort, au printemps 585, par les hommes du roi Gontran. Ceux qui l'ont trahi sont massacrés à leur tour. Tel est, en bref, le récit de Grégoire de Tours, notre principale, sinon unique, source pour cette affaire<sup>2</sup>.

L'épisode de Gondovald aurait mérité, au dire de Paul Goubert, la plume d'un Corneille, d'un Racine ou d'un Crébillon<sup>3</sup>. A défaut d'inspirer des vers héroïques, il a suscité un bon nombre d'études historiques, dont une récente monographie de Bernard S. Bachrach<sup>4</sup>. C'est à la lecture de ce livre aussi inspiré que savant que je me suis aperçu de l'incertitude qui pèse toujours sur deux éléments-clés dans l'affaire, à savoir l'identité de la personne qui était à l'origine du rappel de Gondovald et la nature du projet

\* Je remercie M. B. Bachrach (University of Minnesota) et M. M. Heinzelmänn (Institut historique allemand, Paris) pour les conseils et les critiques qui m'ont été fort utiles dans la mise au point de cet article. Les vues exprimées n'engagent, évidemment, que l'auteur.

1 A ces deux explications courantes vient de s'ajouter une troisième: *ballomer* serait »ein für seine Bosheit Bekannter«, voir U. NONN, »BALLOMERIS QUIDAM«. Ein merowingischer Prätendent des VI. Jahrhunderts, dans: E. KÖNIGEN éd., *Arbor amoena comis: 25 Jahre Mittellateinisches Seminar in Bonn 1965–1990*, Stuttgart 1990, p. 35–39.

2 Les Histoires de Grégoire de Tours (Hist.) sont citées d'après l'édition de B. KRUSCH et W. LEVISON dans MGH SRM I<sup>2</sup>, Hanovre 1937–1951 (les références sont données dans le texte de l'article). La Chronique de Frédégare consacre à Gondovald deux brefs chapitres (III, 89 et IV, 2, éd. B. KRUSCH, MGH SRM II, Hanovre 1888, p. 117–118 et 124) qui dépendent pour l'essentiel de Grégoire de Tours et n'apportent rien pour notre propos.

3 P. GOUBERT, *Byzance avant l'Islam*, II, 1, Paris 1955, p. 29.

4 B. S. BACHRACH, *The Anatomy of a Little War. A Diplomatic and Military History of the Gundovald Affair (568–586)*, Boulder–San Francisco–Oxford 1994; je rends brièvement compte de cet ouvrage dans la Revue des études byzantines 54 (1996) p. 280.

politique qui l'a attiré en Gaule. En effet, Grégoire de Tours s'avère étrangement évasif sur ces deux points, et ce n'est que par recoupement de l'ensemble des données de son récit que l'on parvient à apporter quelque lumière. L'analyse que je propose appelle un nouveau regard sur le sort du malheureux prétendant mais aussi, de façon plus générale, sur le jeu politique en Gaule au début des années 580. Elle révèle, par ailleurs, une tentative de dissimulation soigneuse de la part de Grégoire de Tours et contribue ainsi à une meilleure connaissance de sa technique de narration historique.

## I. Les protagonistes: Gondoald, Gontran Boson et la reine Brunehaut

Les explications données par les savants au rappel de Gondoald en Gaule se départagent en deux schémas principaux. L'un, plutôt réducteur, se contente de présenter l'affaire comme une conjuration des nobles mécontents: des seigneurs austrasiens désireux d'affaiblir le pouvoir du jeune roi Childebert II et de sa mère Brunehaut<sup>5</sup> ou des »führenden Geschlechter der Hocharistokratie« des trois royaumes francs<sup>6</sup>. L'autre schéma, nettement plus élaboré, inscrit le retour du prince dans une vaste intrigue politique conçue par le roi Chilperic de Neustrie, massivement soutenue par Byzance et enfin reprise par le gouvernement austrasien à son compte dans le cadre d'une nouvelle alliance entre l'Austrasie et la Neustrie (conclue vers le printemps 581). Gondoald aurait pour mission de s'ériger en concurrent du roi Gontran de Bourgogne, ennemi de Chilperic et coupable, aux yeux de Byzance, du sabotage de ses efforts pour former une coalition franque contre les Lombards<sup>7</sup>. Une légère retouche à ce schéma permet d'attribuer, dans l'affaire, davantage d'initiative aux Grands d'Austrasie<sup>8</sup> ou à l'empereur Tibère II<sup>9</sup>. Quoi qu'il en soit, le rappel du prince exilé ne se présente alors plus comme une initiative partisane mais comme un acte politique issu des négociations entre l'Empire et les ambassadeurs francs.

Les études en question apportent souvent des observations utiles, mais elles manifestent, à mes yeux, un grand défaut de méthode. On passe trop vite à une analyse politique globale, sans préalablement mettre à plat toutes les données de base que nous fournit, sur l'affaire, le récit de Grégoire de Tours. C'est, en effet, l'exercice que je pro-

5 Voir, en dernier lieu, I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms, 450–471*, Londres et New York 1994, p. 93–101, en particulier p. 97; cf. *infra*, n. 16.

6 W. BLEIBER, *Das Frankenreich der Merowinger*, Vienne–Cologne–Graz 1988, p. 129–131. L'auteur envisage une conjuration généralisée, mais affirme que les partisans austrasiens de Gondoald l'auraient vite abandonné, car »die freien bäuerlichen Produzenten«, très influents en Austrasie, se seraient avérés hostiles au prétendant. J'aimerais bien savoir pourquoi.

7 Cette analyse remonte à E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches*, Stuttgart 1919, p. 107–108, qui n'en donne pourtant qu'une brève esquisse; ainsi le rôle prépondérant qu'il attribue à Chilperic est justifié par une simple observation que celui-ci »ist der weitaus begabteste unter den späteren Merowingern« (p. 108). En revanche, selon A. H. B. BREUKELAAR, *Historiography and Episcopal Authority in Sixth-Century Gaul: The Histories of Gregory of Tours interpreted in their historical context*, Göttingen 1994, p. 218, n. 96, Gondoald ne serait qu'un pion politique de Childebert II.

8 Telle est notamment la conclusion de GOUBERT (voir n. 3) p. 52–68, qui se penche longuement sur la question »Gondoald fut-il un agent de Byzance?« (p. 62–67) pour répondre négativement; W. GOF-FART, *Byzantine Policy in the West under Tiberius II and Maurice: The Pretenders Hermenegild and Gundoald (579–585)*, dans: *Traditio* 13 (1957) p. 73–118, voir surtout p. 96–102, nie l'implication de la Neustrie; cf. E. EWIG, *Die Merowinger und das Frankenreich*, Stuttgart 1988, p. 45.

9 BACHRACH (voir n. 4) p. 43–46 et *passim*.

pose dans la première partie de l'article. J'espère pouvoir montrer que le texte de Grégoire, maintes fois passé au crible à la recherche du moindre indice historique, n'a pas encore livré tous ses secrets.

Lorsque Grégoire de Tours en vient au cas de Gondovald, il se contente, quant à l'identité de l'initiateur du rappel du prince de Constantinople, d'une formule cryptique: *Inde, ut ferunt, post multa tempora a quodam invitatus, ut veniret in Galliis, Massilia adpulsus* ... (Hist. VI, 24). Le récent traducteur anglais des Histoires n'a pas tort lorsqu'il donne à la phrase *a quodam invitatus* une valeur forte: «he was invited by a person who shall be nameless ...»<sup>10</sup>. Manifestement, Grégoire – qui prétend n'être renseigné sur ce point que par oui-dire (*ut ferunt*) – n'a pas l'intention de révéler l'identité de l'auteur du trouble.

Cette discrétion apparaît compromise une page plus loin, lorsque Grégoire rapporte l'accusation d'avoir invité Gondovald en Gaule formulée par le roi Gontran à l'encontre de duc Gontran Boson: *Tua invitatio Gundovaldum adduxit in Galliis, et ob hoc ante hos annus abisti Constantinopoli* (Hist. VI, 26; cf. VII, 14). Deux agents de Gondovald confirmeront deux ans plus tard, sous la torture, que l'invitation de Gontran Boson avait donné le coup de pouce à l'aventure de leur maître (Hist. VII, 32). Enfin Gondovald, assiégé à Saint-Bertrand-de-Comminges, apportera du haut du mur de la ville son témoignage personnel sur sa rencontre avec Gontran Boson à Constantinople et sur le rôle de ce dernier dans l'organisation de son retour: *Tunc Gunthchramnus Boso (...) invitavit me, dicens: »Veni, quia ab omnibus regni regis Childeberthi principibus invitaris, nec quisque contra te muttire ausus est. Scimus enim omnes, te filium esse Chlothacharii, nec remansit in Galliis qui regnum illum regere possit, nisi tu advenias«*. *At ego, datis ei multis muneribus, per duodecim loca sancta ab eo suscipio sacramenta, ut securus in hoc regnum accederim* (Hist. VII, 36).

Or, malgré ces témoignages sur l'implication de Gontran Boson dans l'affaire, plusieurs savants hésitent à reconnaître en lui l'initiateur anonyme du rappel de Gondovald (Hist. VI, 24), et pour cause. Le duc Gontran qui, profitant de l'asile accordé par la basilique de Saint Martin à Tours, traitait ses prêtres avec le plus grand mépris, était l'un des personnages les plus détestés par Grégoire de Tours. S'il était l'auteur de l'invitation, Grégoire n'aurait eu aucune raison de dissimuler son nom<sup>11</sup>.

Une telle discrétion apparaît encore moins de mise si l'on reprend le récit de Grégoire dans sa continuité. Gondovald, *a quodam invitatus*, débarque à Marseille. Il est accueilli par l'évêque de la ville, Théodore, qui organise son transfert rapide à Avignon, sous le contrôle du duc austrasien Mummolus. Gontran Boson intervient alors pour s'emparer du trésor personnel de Gondovald mais aussi pour arrêter et traduire devant le roi Gontran l'évêque Théodore, qu'il accuse d'avoir introduit un étranger en

10 Gregory of Tours, *The History of the Franks*, tr. L. THORPE, Harmondsworth 1974 (Penguin Classics), p. 352.

11 Voir, par exemple, la note du traducteur, dans Gregor von Tours, *Zehn Bücher Geschichten*, tr. R. BUCHNER, II, Darmstadt 1970, p. 42 (n.): «Gregor scheint diese Person sehr wohl zu kennen, ihren Namen aber absichtlich zu verschweigen. Ob er Herzog Gunthramn meint, den sowohl König Gunthramn (VI, 26) wie Gundowald selbst (VII, 36) beschuldigen, ist aber fraglich, da Gregor keinen Anlaß gehabt hätte, ihn zu schonen». Buchner songe à l'évêque Aegidius de Reims comme l'initiateur possible du rappel de Gondovald, mais n'apporte pas d'arguments à l'appui. Cf. les hésitations de WOOD (voir n. 5) p. 95, et de THORPE (voir n. 10) p. 655.

Gaule dans l'intention de soumettre le royaume franc à la domination impériale (*cur hominem extraneum intromisissit in Galliis voluissetque Francorum regnum imperialibus per haec subdere ditionibus*<sup>12</sup>, Hist. VI, 24). Quoi de plus normal pour Grégoire, grand admirateur de l'évêque Théodore, que de révéler au lecteur la responsabilité du duc Gontran dans le rappel de Gundovald? Or notre auteur ne le fait pas. Quoi de plus naturel pour Théodore, qui clame son innocence, que de rejeter la faute sur son accusateur? Or, nous verrons qu'il a mieux à dire pour se défendre et qu'il ne cherche pas à accuser Gontran Boson.

Quant à Gontran Boson, il récuse à deux reprises toute responsabilité personnelle dans la venue du prétendant. La scène la plus éloquente se produit à la cour du roi Gontran, pendant la réception d'une ambassade austrasienne dont le duc Gontran est membre. Avant que le duc puisse dire un mot, le roi le traite d'ennemi de son royaume pour être parti quelques années auparavant en Orient rappeler le *ballomer*. Or la réponse que Grégoire prête à Gontran Boson est d'une dignité remarquable: «*Tu*», *inquit*, «*dominus et rex regali in solio resedis, et nullus tibi ad ea quae loqueris ausus est respondere. Insonem enim me de hac causa profiteor. At si aliquis est similis mihi, qui hoc crimen inpingat occulte, veniat nunc palam et loquatur. Tunc, o rex piissime, ponens hoc in Dei iudicium, ut ille discernat, cum nos in unius campi planitiae viderit demicare*». Tout le monde se tait alors et le roi change de sujet (Hist. VII, 14; cf. VI, 26). Le duc Gontran ne peut évidemment pas nier avoir été l'ambassadeur austrasien à Constantinople ni le fait que Gundovald est rentré en Gaule à la suite de son ambassade. Néanmoins, son appel au jugement divin impose respect à tous les présents, y compris le roi Gontran. Qu'entendait-il en clamant son innocence?

La défense choisie par l'évêque de Marseille, Théodore, nous fournit un premier élément de réponse. Pour justifier le bon accueil qu'il a réservé à Gundovald, l'évêque produit une lettre écrite «de la main des Grands» (*manu maiorum*) du royaume de Childebert II et déclare: «Je n'ai rien fait de mon propre chef mais uniquement ce qui m'avait été ordonné par nos maîtres et par nos seigneurs» (Hist. VI, 24). La formule *domnis nostris et senioribus imperata* n'a qu'un sens: Théodore se réfère à un ordre émanant de la cour royale et plus particulièrement des deux *domini* austrasiens, Childebert II et sa mère, la reine Brunehaut. Le roi Gontran admet cet argument puisqu'il ne reconnaît à Théodore la responsabilité d'aucun *crimen*. Le duc Gontran a dû se réclamer, à son tour, d'un ordre royal.

Lorsque la lettre royale à Théodore a été rédigée, sans doute au début de l'année 581 (voir infra), le roi Childebert II avait dix ou onze ans; il avait peu de chances d'être consulté sur le contenu de la lettre. Tel n'était pas le cas de la reine Brunehaut. En effet, le roi Gontran la croyait impliquée dans l'affaire jusqu'au cou.

Lors d'une rencontre solennelle, début 585, entre les rois Gontran et Childebert qui scelle leur nouvelle alliance, Gontran sollicite son neveu de ne pas rendre visite à sa mère et surtout de ne pas lui laisser l'opportunité d'écrire à Gundovald ou de recevoir

12 Je note au passage la suggestion de BACHRACH (voir n. 4) p. 59–60, indiquant que la forme plurielle *ditionibus* pourrait indiquer la pluralité des empereurs qui ont envoyé Gundovald en Gaule, ce qui situerait son départ après la proclamation de Maurice comme César (5 août 582) mais avant la mort de Tibère II (14 août 582). Or, ce raisonnement est démenti par l'index de l'édition KRUSCH-LEVISON, p. 596, s. v. *ditio*, qui atteste à plusieurs reprises l'emploi du mot au pluriel lorsqu'il s'agit de la «domination» d'une personne (*in ditionibus regis, meis ditionibus*, etc.).

ses lettres (Hist. VII, 33). Gontran lui-même, quand il décide, peu de temps après, de tendre un piège à Gondovald, fait rédiger une fausse lettre au nom de la reine Brunehaut (*ex nomine Brunichildis reginae*) avec un plan d'action qui doit mener le prétendant à sa perte (Hist. VII, 34). Grégoire de Tours élude toute explication sur le fond de la sollicitation ainsi que sur la fausse identité choisie par le roi.

La logique du roi Gontran trouve une explication tardive dans le récit qui se situe en 589, quatre ans après la mort de Gondovald. Gontran soupçonne la reine Brunehaut d'avoir envoyé des cadeaux précieux aux fils de Gondovald qui séjournent alors en Espagne. Il arrête Ebrégysel, courtisan de la reine chargé de transporter les cadeaux, puis le relâche après avoir reçu l'explication que ces objets sont destinés au roi des Wisigoths, Récard, qui vient de demander la main de la fille de Brunehaut, Chlodosinde. Ce qui importe pour nous, cependant, est l'accusation initiale formulée par Gontran. L'envoi des objets précieux aux fils de Gondovald s'ajoute, à ses yeux, au crime précédent de la cour austrasienne qui consiste à avoir convoqué Gondovald en vue d'un mariage (*quod indico consilio Ballomerem illum, quem Gundovaldum vocitatis, ad coniugium arcessistis*, Hist. IX, 28). Le mariage avec qui? Grégoire omet de le dire. Le contexte du récit ne laisse pourtant qu'une seule candidate possible: la reine Brunehaut. Le roi Gontran croit savoir que c'est la perspective d'un mariage avec la reine-veuve d'Austrasie qui a attiré Gondovald en Gaule.

Le projet de mariage entre Gondovald et Brunehaut n'a jamais été pris au sérieux par les savants. Godefroid Kurth y voyait une «historiette» calomnieuse inventée par Frédégonde pour dresser contre Brunehaut cet «esprit faible et impressionnable» que fut le roi Gontran<sup>13</sup>. Bachrach, en revanche, y voit une affaire de cœur. La rencontre romantique entre la jeune Brunehaut, négligée par son mari Sigebert, et Gondovald, peintre de son état – c'est ainsi qu'il aurait gagné sa vie lorsqu'on lui refusait reconnaissance comme prince –, remonterait au début de l'année 567. Brunehaut aurait conservé ses sentiments pour Gondovald pendant de longues années et ne les aurait pas cachés, au moins depuis l'assassinat de son mari en 575, ce qui aurait fait monter les actions du prince aux yeux de ses hôtes à Byzance<sup>14</sup>. Cette belle histoire est pourtant montée de toutes pièces. Brunehaut et Gondovald ont eu à peine l'occasion de faire connaissance à la cour austrasienne; en toute probabilité, ils ne se sont jamais rencontrés<sup>15</sup>. La majorité des commentateurs ne reconnaît donc qu'un lien politique entre eux mais renonce à en expliquer la nature<sup>16</sup>.

13 G. KURTH, *Études franques*, Paris-Bruxelles 1919, vol. I, p. 290–291. GOFFART (voir n. 8) p. 113, tout en disculpant Frédégonde, considère les accusations portées par le roi Gontran comme le fruit de son imagination.

14 BACHRACH (voir n. 4) p. 13 et 29 (avec les notes).

15 BACHRACH (voir n. 4) p. 13 reconnaît, comme la plupart des commentateurs, que Sigebert, en accord avec son frère Gontran, a exilé Gondovald à Cologne après la mort de Charibert (fin novembre-décembre 567). Il affirme, néanmoins, que Gondovald est parti pour la cour de Sigebert du vivant de Charibert (p. 8–9, avec n. 46) et cette hypothèse est à la base de sa reconstruction. Or, Gondovald n'avait aucune raison d'abandonner Charibert – dont il espérait sans doute hériter – au profit de la cour austrasienne, et Grégoire de Tours semble bien indiquer que Sigebert n'a convoqué Gondovald que pour l'envoyer en exil (*Quem Sigyberthus arcessitum iterum amputavit comam capitis eius et misit eum in Agripinensim civitatem*, Hist. VI, 24). A supposer même que Gondovald soit passé par la cour sur son chemin d'exil, il est peu probable que Sigebert l'ait présenté à sa femme.

16 Ainsi GOUBERT (voir n. 3) p. 59–61, termine le sous-chapitre «Gondovald et Brunehaut» par la conclusion suivante: «En faisant donc la part des exagérations et des calomnies, on doit pourtant re-

Or, l'explication se trouve dans le récit de Grégoire de Tours, à condition de redonner au texte son sens exact. Le lien entre Gondoald et Brunehaut tient à la nature du projet politique qui a incité le prince à rentrer de Constantinople en Gaule.

On se souvient de l'appel que le duc Gontran aurait transmis à Gondoald: »*Veni, quia ab omnibus regni regis Childeberthi principibus invitatis, nec quisquam contra te muttire ausus est. Scimus enim omnes, te filium esse Chlothacharii, nec remansit in Galliis qui regnum illum regere possit, nisi tu advenias*« (Hist. VII, 36). La plupart des traductions de ce passage sont inexactes sur un point capital, à savoir l'identité du *regnum* que Gondoald est appelé à gouverner. Ainsi L. Thorpe traduit: »Come! For you are invited by all the leaders of King Hildebert's realm, for not one has dared to speak against you. We all know that you are Lothar's son. If you refuse to come, there is nobody in Gaul who can rule over his kingdom«<sup>17</sup>. Thorpe transforme *regnum illum* en *regnum eius* (his kingdom), le royaume de Clotaire<sup>18</sup>. La traduction allemande de R. Buchner évite cette erreur manifeste: »Wir ja wissen alle, daß du ein Sohn Chlothars bist, und es gibt keinen in Gallien mehr, der das Reich der Franken regieren könnte, wenn du nicht kommst.« Cependant, lorsqu'on parle du »Reich der Franken« dans son ensemble, on revient de fait au royaume non divisé de Clotaire 1<sup>er</sup>. R. Latouche est encore plus prudent: »Viens parce que tu es invité par tous les grands du royaume du roi Childebert et personne n'a osé rien articuler contre toi. Car nous savons tous que tu es le fils de Clotaire et il n'est resté dans les Gaules personne qui puisse gouverner le royaume si tu n'arrives pas«<sup>19</sup>. En évitant de qualifier »le royaume«, il ne laisse de *regnum illum* que *regnum* tout court. Il faut donc remonter à la vieille traduction de M. Guizot (revue par A. Jacobs) pour trouver une version qui, sans se soucier trop de la ponctuation moderne de la phrase, en rend bien le sens: »Viens, tu es appelé par les principaux du royaume de Childebert, et personne n'osera s'opposer à toi, car nous savons tous que tu es fils de Clotaire; et il ne reste personne dans les Gaules pour gouverner ce royaume, si tu ne viens«<sup>20</sup>. Le texte de Grégoire ne se prête pas, en effet, à deux interprétations. Le *regnum illum*, dont on propose la couronne à Gondoald, ne peut être que le *regnum regis Childeberthi* qui a été identifié au début de la phrase.

Gondoald ne rentre pas pour se tailler un royaume épée à la main. Le serment qu'il exige de Gontran Boson à Constantinople montre que son seul souci est d'accéder en sécurité au royaume qui lui a été offert: *At ego, datis ei multis muneribus, per duodecim loca sancta ab eo suscipio sacramenta, ut securus in hoc regnum accederim* (Hist.

connaître en Brunehaut le plus ferme appui du prétendant«. Le constat est sans fondement – on n'a pas de preuves que Brunehaut ait fait le moindre effort en faveur du prétendant depuis son arrivée en Gaule –, mais l'auteur ne nous explique pas non plus pourquoi Brunehaut soutiendrait Gondoald. WOOD (voir n. 5) p. 96–97, renforce le paradoxe: ayant énuméré les signes de »sympathie« de Brunehaut à l'égard de Gondoald, il conclue, néanmoins (»despite these hints«), que le parti du prétendant était constitué de nobles »who had strong reservations about the king (Childebert) and his mother«. Wood ne sait pas expliquer cette étrange complicité entre la reine-mère et le pion de ses adversaires.

17 Gregory of Tours, tr. THORPE (voir n. 10) p. 420.

18 »His kingdom« (à savoir le royaume de Clotaire) se retrouve dans BACHRACH (voir n. 4) p. 59; de même dans la traduction italienne de M. OLDONI, Gregorio di Tours, La storia dei franchi, Milan 1981, vol. II, p. 211: »il regno di quello«.

19 Grégoire de Tours, Histoire des Francs, tr. R. LATOUCHE, II, Paris 1965, p. 115.

20 Grégoire de Tours et Frédégaire, tr. M. GUIZOT revue par A. JACOBS, Paris 1861, I, p. 454–455.

VII, 36). Si *hoc regnum* était le *regnum Francorum* à conquérir, cette demande minimaliste aurait été la preuve de la plus grande arrogance du prince qui semblerait croire n'avoir plus besoin d'aide, une fois sur la terre du royaume. La réalité est toute autre. Gondoald se dirige vers le royaume d'Austrasie (*hoc regnum*). Il sait que, après le débarquement dans l'enclave austrasienne à Marseille, il doit encore traverser la Bourgogne ou la Neustrie pour arriver à la cour de Metz. Gontran Boson, duc à Clermont, est bien placé pour assurer la sécurité du passage, et c'est l'unique engagement qu'on lui réclame. Rassuré par Gontran sur l'unanimité faite autour de son rappel, Gondoald considère l'arrivée à la cour comme la principale épreuve.

La traduction exacte du message transmis par Gontran Boson est à la base de mon analyse. Les Grands austrasiens n'ont pas lancé l'appel au prince exilé à Constantinople pour entamer une guerre contre la Bourgogne et, éventuellement, la Neustrie au nom de la réunification de l'ancien royaume de Clotaire. Leur projet politique, bien simple et concret, consistait à élever Gondoald sur le trône d'Austrasie. Ils n'envisageaient pas non plus l'élimination de l'enfant-roi Childebert et de sa mère Brunehaut. La lettre produite par l'évêque de Marseille, Théodore, prouve, au contraire, que les *domini* austrasiens – ce qui veut dire, dans la pratique, la reine-mère – étaient dans le coup. Le recoupement de ces deux données confirme, logiquement, les propos du roi Gontran. L'installation de Gondoald comme roi d'Austrasie devait se faire par le biais d'un mariage avec Brunehaut. Compte tenu de cet aspect intime du projet, l'initiative formelle du rappel de Gondoald, l'invitation qui lui a été adressée, ne pouvait émaner que d'une seule personne, la reine Brunehaut, qui est le mystérieux *quisdam* de l'Hist. VI, 24.

Le rappel de Gondoald a fait objet d'un vaste consensus parmi les nobles austrasiens: *ipsum quoque regem ab omnibus maioribus natu Childeberthi regis expetitur esse* (Hist. VII, 32). Les deux agents du prétendant, qui ont apporté ce témoignage lors de leur interrogatoire par le roi Gontran, l'ont répété devant le roi Childebert II et, cette fois, le bien-fondé de leur propos était confirmé par une preuve circonstancielle: *Et ob hoc nonnulli tunc de prioribus regis Childeberthi in hoc placito abire timuerunt, qui in hac causa putabantur esse participes* (Hist. VII, 33). Quant à Brunehaut, elle n'était pas à sa première tentative de mariage avec un prince mérovingien après l'assassinat de Sigebert. Le mariage avec Gondoald lui aurait permis de refaire, sous de meilleurs auspices, le coup de son union – ratée – avec Mérovée et de retrouver le statut de reine, pour ainsi dire, de plein droit<sup>21</sup>. Gogon, le tuteur du roi – la lettre royale écrite *manu maiorum* émanait sans doute de lui – ne devait pas s'opposer au mariage qui aurait renforcé la position de Brunehaut<sup>22</sup>, à condition d'y trouver son compte comme les autres nobles d'Austrasie.

La raison de cet accord unanime entre les *domini* et les Grands austrasiens sur une mesure aussi insolite que l'intronisation d'un prince bâtard, exilé depuis une bonne

21 Le fils du roi Chilperic Mérovée, que Brunehaut a épousé in extremis après la mort de Sigebert, a été rejeté par les nobles austrasiens (Hist. V, 14). Sur l'ambiguïté du statut de Brunehaut comme reine-veuve, voir Hist. VI, 4.

22 Un certain respect de la part de Gogon assurait à Brunehaut, tant qu'il vivait, une position d'influence à la cour, voir GOFFART (voir n. 8) p. 84; E. EWIG, *Die Merowinger und das Imperium* (Rheinisch-Westfäl. Akad. der Wiss., Vorträge G 261), Opladen 1983, p. 32; BACHRACH (voir n. 4) p. 32–33 (avec références).

dizaine d'années à Byzance, ne fait aucun mystère. Gontran Boson l'avait fait connaître à Gondoald à Constantinople, et Gondoald l'a annoncée du haut des murs de Saint-Bertrand-de-Comminges à tous ceux qui ont voulu l'écouter: *Childeberthus nepus noster menime fortis erat* (Hist. VII, 36). La décision de rappeler Gondoald a été prise quand l'état de santé de Childebert II, qui devait avoir alors neuf ans, donnait de graves soucis<sup>23</sup>. Or, la stabilité d'un royaume, dans le monde mérovingien, ne pouvait être assurée que par la disponibilité d'un roi de la lignée. Si Childebert mourait, l'Austrasie serait déchirée par Chilperic et Gontran, Brunehaut se retrouverait en exil ou au couvent, tandis que les nobles du royaume perdraient leur autonomie de comportement et de gestion à laquelle ils s'étaient habitués depuis la mort de Sigebert. Gondoald, qui ne s'était pas distingué, en Gaule, par une grande force de caractère et que les longues années d'exil avaient privé de toutes attaches locales, se présentait comme le roi parfait.

Une relecture attentive du récit de Grégoire de Tours nous amène ainsi à écarter les explications courantes du rappel de Gondoald. Ce n'est pas, à coup sur, une intrigue neustrienne: il est peu probable, en effet, que le roi Chilperic en ait été informé. Il ne s'agit pas non plus d'une provocation contre la Bourgogne: une tentative pour renverser le roi Gontran ou pour tailler un nouveau royaume aux dépens du sien. Il s'agit encore moins d'une intrigue partisane des nobles austrasiens mécontents. Au contraire, c'est une initiative officielle, soutenue par toute la cour d'Austrasie, qui cherche à stabiliser le pouvoir royal et l'existence même du royaume. Cependant, comme toute démarche politique opportuniste, elle relève des circonstances du moment et, cette occasion propice, Gondoald l'a tristement manquée.

## II. Le calendrier diplomatique: entre l'ambassade austrasienne et l'ambassade byzantine

L'affaire de Gondoald évolue à un rythme inégal: les débuts se jouent au ralenti, ensuite le film est coupé, puis la finale se déroule devant nos yeux à une vitesse vertigineuse. Sa lenteur initiale – qui s'avérera fatale pour Gondoald – résulte d'un hiatus imprévu dans les échanges diplomatiques entre Byzance et l'Austrasie. Le contenu politique de l'affaire est largement déterminé par le calendrier diplomatique, mal établi dans les détails. Un excursus chronologique s'impose.

La collection des Épîtres austrasiennes conserve une lettre adressée par le Franc Gogon, au nom du roi, au potentat lombard Grasulf<sup>24</sup>. Gogon était le tuteur du jeune roi Childebert II entre 575 et 581, et il a été bien démontré que la lettre, non datée,

23 Le sens de *menime fortis erat* est rendu dans la paraphrase de GOUBERT (voir n. 3) p. 33: «Childebert n'est qu'un enfant de santé délicate». Pour LATOUCHE (voir n. 19) p. 115, cette phrase se rapporte à l'âge du roi: «Childebert notre neveu n'était pas un homme fait». Un petit ajout permet à BUCHNER (voir n. 11) p. 141, de lui donner un sens politique: «Childebert war ohne Macht und Ansehn». La traduction de THORPE (voir n. 10) p. 420, est encore plus libre: «My nephew Childebert had no following». Les deux dernières traductions prêtent à Gondoald l'intention explicite de renverser Childebert, ce qui n'a pas de sens dans le contexte de son discours, plein de révérence à l'égard des membres de sa famille royale. Inutile donc de s'éloigner du sens direct de la phrase qui porte sur la santé fragile du jeune Childebert.

24 *Epistolae Austrasicae*, 48, éd. W. GUNDLACH, dans: *Epistolae Merowingici et Karolini Aevi*, I (MGH *Epistolae*, III), réimpr. Berlin 1957, p. 152–153.

appartenait aux années de sa régence, Grasulf étant alors le duc de Friouli<sup>25</sup>. La date exacte de la lettre reste, en revanche, à établir.

Grasulf presse les Francs d'engager, en alliance avec lui, une action militaire contre les autres Lombards. Une telle action, répond Gogon, serait fort opportune. En effet, elle a fait l'objet de négociations entre une ambassade austrasienne, qui vient de rentrer de Constantinople, et l'empereur byzantin qui a promis d'envoyer, «sur les talons» des ambassadeurs austrasiens (*ipsorum e vestigio*), sa propre ambassade dont on attend l'arrivée d'un jour à l'autre. Or, comme Grasulf ne veut admettre aucun délai, il a deux voies pour agir. S'il a une confiance totale dans l'engagement de l'Empire, au point de pouvoir finaliser l'accord et s'acquitter lui-même de ce qui a été promis aux Francs, alors qu'il envoie dès maintenant, dans son intégrité, la somme d'argent prévue pour l'action militaire<sup>26</sup>. Si, en revanche, le Lombard n'a pas la force d'assumer le projet (*si in vos vigor pontificii non consistit*), il ne reste qu'à attendre l'ambassade impériale. La course des navires est, certes, arrêtée par les intempéries hivernales (*hiemalis tempus cursum navium serrat*), mais Grasulf est bien placé pour faciliter le passage de l'ambassade par la voie terrestre (le duché de Friouli étant situé entre les Balkans byzantins et les Alpes, frontière du *regnum Francorum*). Gogon souhaite que les envoyés de l'Empire aient les pleins pouvoirs pour finaliser l'accord selon les promesses faites par l'empereur (*rogamus, ut talis eveniant, quibus sit potestas iuxta illa manu vel sensu, quod domnus imperator nostris ligatariis reddidit in responsis, cuncta placiscere vel finire*). Au lieu d'accuser les Francs de procrastination, que Grasulf et les siens fassent donc l'effort nécessaire (*vos nulla mora protendite*) pour que le zèle guerrier des deux alliés se retourne enfin contre l'ennemi, apportant ainsi la preuve de leur dévotion filiale à l'empereur.

La lettre de Gogon n'est pas dépourvue d'ironie, et même d'ironie assez cinglante. Que le Lombard verse de sa poche, en attendant un éventuel remboursement par l'Empire, la subvention promise aux Francs pour leur entrée en guerre serait d'autant plus absurde qu'il s'agit, comme nous le verrons, d'une somme énorme<sup>27</sup>. Que l'empereur envoie cette somme en hiver par voie terrestre à travers les Balkans, le duché de Friouli et les Alpes n'est pas une option sérieuse. Et que dire des souhaits adressés à un duc lombard quant à la composition et les pleins pouvoirs d'une éventuelle ambassade byzantine? Gogon était connu, d'après son éloge par Venance Fortunatus, pour sa langue acérée<sup>28</sup>, et il en fait usage dans la lettre à Grasulf pour transmettre un message

25 La tentative de GOFFART (voir n. 8) p. 77–79, pour renverser le consensus sur ce point et pour situer la lettre sous le règne de Sigebert, vient d'être réfutée par EWIG (voir n. 22) p. 28–29 (n. 111) et par BACHRACH (voir n. 4) p. 155–159.

26 ... *si vobis munit de parte reipublicae certa securitas, ut possitis necessaria placita figere et promissa exolvere* (et *volvere* cod., corrigé par le premier éditeur, Freher), *iam de praesentiam + certamine pecuniarum summa integra distinetur*, p. 152. L'endroit marqué par + est corrompu. On lira *iam de praesenti <pro> certamine etc.* (cf. la proposition alternative formulée cinq lignes plus bas: *Ceterum si in vos vigor pontificii non consistit, ut iam de praesenti possitis etc.*).

27 EWIG (voir n. 22) p. 31, n. 122, ressent sans doute la difficulté et la résout en transformant Grasulf en «kaiserlicher dux von Istrien». Or, l'enrôlement de Grasulf comme fonctionnaire de l'Empire – dont il n'était qu'un allié du moment – manque de tout fondement. Th. HODGKIN, *Italy and Her Invaders*, VI<sup>2</sup>, Oxford 1916, p. 45–48, commet un contresens en affirmant, dans sa paraphrase de la lettre, que c'est Grasulf qui exige une subvention de Gogon, «a sort of honest broker between the Emperor and the Lombard chief»; il est suivi dans ce sens par GOFFART (voir n. 8) p. 77.

28 Venantius Fortunatus, *Carmina* VII, 1, l. 44, éd. F. LEO (MGH, Auct. Ant. IV, 1) p. 154.

bien précis. Le Lombard met, dans sa précipitation, la charrue devant les bœufs: il presse le royaume austrasien d'engager une action militaire avant que son prix négocié n'ait été versé.

Ce rare spécimen de l'humour mérovingien mérite une place dans les anthologies. Ici, cependant, le texte est cité moins pour ses qualités littéraires que pour son apport historique. Il témoigne d'un engagement récent du royaume austrasien à côté de l'Empire dans sa lutte contre les Lombards. Quand cette prise de position se produit-elle? Peu avant le débarquement de Gondoald à Marseille selon Ernst Stein<sup>29</sup>. Fin 579 d'après Eugen Ewig, qui date la lettre de Gogon de janvier-février 580, en renvoyant à Stein<sup>30</sup>; on chercherait pourtant en vain chez ce dernier une date aussi pointue. En réalité, on a deux bonnes raisons pour dater la lettre de l'hiver 580/1, peu avant la mort de Gogon.

On constate d'abord que, le 5 octobre 580, le pape Pélage II ne sait rien d'une alliance entre l'Austrasie et l'Empire. Dans une lettre qu'il adresse à l'évêque Aunacharius d'Auxerre (appartenant au royaume de Bourgogne), le pape l'incite à persuader ses rois (*festinetis et vestris regibus instantissime suadetis*) de rompre au plus tôt l'amitié et l'alliance avec les infâmes Lombards. Les rois (au pluriel) – qui négligent d'épouser la cause de l'Empire bien qu'ils partagent sa foi orthodoxe – ne peuvent être que Gontran et son »fils adoptif« Childebert II, liés depuis 577 par le traité de Pompierre<sup>31</sup>. Le pape ne fait aucune distinction entre les rois francs. Or, à moins d'abuser de la notion de secret militaire, il est fort peu probable qu'une alliance, conclue depuis un an et impliquant l'Empire, l'Austrasie et le duché de Friouli, lui soit resté inconnue.

Le second argument pour dater l'alliance de l'été 580 repose sur les données concernant les échanges diplomatiques entre les Francs et l'Empire. On apprend par Grégoire de Tours qu'une ambassade de la Neustrie est rentrée de Constantinople tout au début de l'année 581, trois ans après son départ (Hist. VI, 2). Le naufrage subi au large de la ville d'Agde, en Septimanie wisigothique, a sans doute ajouté au retard des ambassadeurs qui ont dû quitter Constantinople vers la fin de l'été 580. La venue, à la même époque, d'une ambassade d'Austrasie dans la capitale byzantine nous est connue par l'Ep. austr. 48. Selon l'hypothèse très plausible d'Ewig, l'envoi des deux ambassades aurait été provoqué par une démarche du patrice Pamphronius, chargé, vers 578, par l'empereur Tibère II de »conclure une alliance avec certains chefs francs moyennant une distribution d'argent«<sup>32</sup>. Toujours selon Ewig, l'ambassade austrasienne serait partie en 578 et rentrée en 579, après avoir conclu l'accord dont témoigne l'Ep. austr. 48; quant à l'ambassade neustrienne, qui avait davantage à négocier, elle serait restée à Constantinople un an de plus. Cependant, je vois mal ce que les envoyés de Chilperic avaient à négocier pendant une année entière après le départ de la mission austrasienne. Les accords avec les deux royaumes francs étant étroite-

29 STEIN (voir n. 7) p. 108.

30 EWIG (voir n. 22) p. 28–31 (en particulier n. 111 et 118).

31 Éd. W. GUNDLACH (dans la collection citée n. 24) p. 448–449. L'identité des *vestri reges* proposée par l'éditeur est retenue, en dernier lieu, par BACHRACH (voir n. 4) p. 45–49, qui va pourtant trop loin en transformant le bon évêque Aunacharius en agent byzantin en Gaule.

32 EWIG (voir n. 22) p. 30, à propos de Menandre le Protecteur, frag. 49, devenu frag. 22 dans *The History of Menander the Guardsman*, éd. trad. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1985, p. 196.

ment liés<sup>33</sup>, leurs deux ambassades ont sans doute quitté la capitale byzantine à peu près à la même date. Celle de Childebert II a dû pouvoir rendre ses comptes au roi, ou plutôt à son tuteur, vers la fin de l'année 580. En revanche, les ambassadeurs de Chilperic, obligés d'éviter, *propter regum discordias*, le port de Marseille et de faire un détour par le territoire des Wisigoths (Hist. VI, 2), puis retardés davantage par un naufrage, ne se sont présentés devant leur roi, à Nogent sur Marne, que deux ou trois mois plus tard.

L'ambassadeur austrasien qui a négocié l'alliance avec l'Empire n'était autre que notre vieille connaissance, Gontran Boson. Ce nom peut surprendre. En effet, la plupart des recherches récentes s'accordent à dire que Gontran aurait été chargé d'une mission spéciale dont le seul but était de ramener Gondoald en Gaule. La mission de Gontran, postérieure à la mort de Gogon et donc forcément distincte de celle qui a négocié l'alliance militaire, se serait déroulée entre l'été 581 et l'automne 582<sup>34</sup>. Cependant, l'hypothèse de cette mission tardive est infirmée par les propos de Grégoire de Tours. Quand le roi Gontran de Bourgogne arrête Gontran Boson au début de l'année 583, il l'accuse d'avoir invité Gondoald lors d'une mission effectuée à Constantinople «quelques années auparavant»: *Tua invitatio Gundovaldum adduxit in Galliis, et ob hoc ante hos annus abisti Constantinopoli* (Hist. VI, 26, cf. *supra*). La précision chronologique *ante hos annus* interdit, à mes yeux, de situer le retour de Gontran Boson quelques mois à peine avant son arrestation.

L'hypothèse selon laquelle Gontran Boson a amené Gondoald à Marseille implique, par ailleurs, une situation insensée: il faut alors imaginer que Gontran a débarqué avec le prince du navire, l'a laissé partir chez Mummolus à Avignon, puis a arrêté l'évêque Théodore comme traître pour avoir introduit un agent impérial dans le *regnum Francorum*. L'absurdité de cette conduite n'aurait pas échappé à Grégoire de Tours qui ne suggère rien de tel. Son récit n'implique nullement une proximité temporelle entre le retour de Gontran et l'arrivée de Gondoald (Hist. VI, 24). La mission des années 581-582 n'est qu'une construction savante née d'une idée fallacieuse sur une intrigue anti-burgonde comme principal motif du rappel de Gondoald<sup>35</sup>.

L'envoi d'une ambassade austrasienne à Constantinople, en été 581, aurait eu d'autant moins de sens que la balle se trouvait alors dans le camp byzantin. La mission impériale que Gogo attendait au début de l'année (Ep. austr. 48) n'avait toujours pas eu lieu. Nous savons, en effet, que Tibère II n'a jamais envoyé ni les ambassadeurs ni l'argent qu'il avait promis aux Francs. La somme de 50 000 sous d'or, prix d'une campagne qui devait libérer l'Italie des Lombards, a été expédiée en Austrasie par l'empereur Maurice (Hist. VI, 42).

Si Tibère II n'a pas tenu sa promesse, ce n'est pas par négligence ni par mauvaise volonté. Une invasion des Avars a mobilisé les moyens de l'Empire pour la défense des Balkans. La campagne militaire, amorcée en 581, s'est terminée, début 582, par un

33 EWIG (voir n. 22) p. 34, n. 136, montre bien que tout engagement éventuel de la Neustrie contre les Lombards en accord avec l'Empire dépendait d'un accord avec l'Austrasie qui avait avec eux une frontière commune.

34 Voir GOUBERT (voir n. 3) p. 54; EWIG (voir n. 22) p. 34; BACHRACH (voir n. 4) p. 52-62. En revanche, J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, III, Cambridge 1992, s. n. Guntchramnus Boso, p. 572, situe sa mission «at some date between 578 and 582».

35 La logique de ce raisonnement est particulièrement nette dans EWIG (voir n. 22) p. 34.

échec cuisant qui a eu un lourd prix financier: l'empereur a dû payer aux Avars le tribut pour trois ans, 240 000 sous d'or<sup>36</sup>. Que Tibère II ait manqué à sa promesse à l'égard des Francs surprend donc peu. Maurice, en revanche, a repris avec empressement l'engagement de son prédécesseur. Grégoire de Tours indique, en effet, que Childebert II a envahi l'Italie, au printemps 584, parce qu'il avait reçu 50 000 sous de l'empereur Maurice quelques années auparavant (*ante hos annos*, Hist. VI, 42). Cette indication chronologique suggère fortement que Maurice s'est acquitté de la subvention promise aux Austrasiens dès son arrivée au pouvoir, à la fin de l'été 582<sup>37</sup>. Les rentrées fiscales du mois d'août (fin de l'année indictionnelle) ont comblé le vide créé par le triple tribut versé aux Avars, permettant à Maurice d'engager de nouvelles dépenses.

### III. Les trois étapes de l'affaire

Le calendrier diplomatique permet d'établir le cadre chronologique de l'affaire de Gondoald et de distinguer trois étapes.

Les sommes d'argent distribuées, en 578, par le patrice Pamphronius et la perspective de versements plus importants à l'avenir ont incité deux royaumes francs, la Neustrie et l'Austrasie, à envoyer leurs ambassadeurs à Constantinople pour négocier une alliance avec l'Empire contre les Lombards. Les deux ambassades franques n'étaient pas coordonnées<sup>38</sup>. Celle de la Neustrie est partie en 578; celle de l'Austrasie, conduite par Gontran Boson, n'a probablement pas quitté la Gaule avant 579<sup>39</sup>. Son chef avait une double tâche. Il devait négocier l'alliance avec l'Empire – surtout, sans doute, le montant de la subvention que l'Empire s'engageait à verser –, mais aussi transmettre au prince exilé, Gondoald, la proposition de mariage de la part de Brunehaut et l'appel de la cour pour qu'il assume le pouvoir royal en Austrasie.

36 Menandre le Protecteur, frag. 66 = frag. 27,3 éd. trad. BLOCKLEY, p. 240–243 (avec la discussion chronologique dans les notes).

37 Voir l'analyse de P. GOUBERT, *Byzance avant l'Islam*, II, 2, Paris 1965, p. 22–23; cf. A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire 284–602*, Oxford 1964, p. 309: les deux auteurs situent l'envoi de la subvention tout au début du règne de Maurice (proclamé empereur le 13 août 582). GOFFART (voir n. 8) p. 110–111, admet l'envoi de la subvention en 582, mais affirme que «Maurice came to power too late in 582 to send an embassy in that year» et en conclut que l'argent a été envoyé par Tibère II (et transporté par Gontran Boson). Goffart est alors amené à postuler une erreur dans deux sources contemporaines et indépendantes qui attribuent l'envoi de l'argent à Maurice, Grégoire de Tours et Jean de Biclar (dans *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII*, éd. TH. MOMMSEN, MGH Auct. Ant. XI, Berlin 1894, p. 217), ce qui est totalement arbitraire. Si une ambassade avait été envoyée chez les Francs dans les trois semaines qui ont suivi le couronnement de Maurice, elle pouvait compter, avec un peu de chance, atteindre Marseille vers la fin du mois d'octobre.

38 Voir EWIG (voir n. 22) p. 31.

39 L'année 578 avait été très chargée pour Gontran. Fin 577, il était chassé de son «duché» de Poitiers par les troupes du roi Chilperic, et ce n'est qu'en 578 qu'il récupérait, au risque de sa vie, ses filles laissées à Poitiers à l'église de Saint-Hilaire. Ses biens, abandonnés à Poitiers, ont été perdus pour lui (Hist. V, 24–25). Nous ignorons la date de son installation à Clermont, où on le retrouve à l'automne 582 (Hist. VI, 24), mais il est peu probable que Gontran soit parti pour une longue mission à l'étranger à l'été 578, avant son «reclassement» et avant qu'il puisse établir une nouvelle base de pouvoir. Le retard pris par l'ambassade austrasienne expliquerait pourquoi l'ambassade de Neustrie, dont l'engagement dans une alliance anti-lombarde dépendait d'un accord entre Byzance et l'Austrasie (voir supra, n. 33), a dû passer une année supplémentaire à Constantinople.

L'initiative du rappel de Gondovald venait d'Austrasie, mais avec le plein appui de Byzance. Au-delà des considérations politiques globales, on a une preuve explicite de l'implication byzantine dans l'affaire. Lorsque Gondovald a débarqué à Marseille, il se trouvait en possession d'un vaste trésor composé d'argent, d'or et d'objets précieux (*inmensum, ut ferunt, argenti pondus et auri vel reliquarum rerum*, Hist. VI, 24). A ne pas douter, il a bénéficié pour son retour d'une largesse impériale substantielle<sup>40</sup>. On apprend, par ailleurs, que les fils de Gondovald ne sont pas rentrés en Gaule avec lui. Si on les retrouve, en 589, en Espagne (Hist. IX, 28), c'est qu'en 582 ils sont restés à Byzance ou peut-être ont été transférés dès le départ de leur père dans la petite enclave byzantine sur le sol espagnol<sup>41</sup>. Ce moyen de pression sur le futur roi était on ne peut plus opportun pour garantir le vaste investissement consenti par l'Empire dans le cadre de son accord avec l'Austrasie. Gontran Boson ne parlait pas en l'air lorsqu'il reprochait à l'évêque Théodore d'avoir accueilli un agent impérial: *hominem extraneum intromisissit in Galliis voluissetque Francorum regnum imperialibus per haec subdere ditionibus* (Hist. VI, 24).

Si on n'a pas opté pour le retour précipité de Gondovald avec l'ambassade austrasienne conduite par Gontran Boson, c'est que son avènement devait être annoncé. Qui plus est, la rentrée des ambassadeurs, fin 580, devait être suivie *ipsorum e vestigio*, sans doute à la reprise de la navigation au printemps, par l'arrivée d'une mission byzantine apportant *pecuniarum summa integra*, le prix de l'engagement franc. Les ambassadeurs impériaux, qui voyageaient sous bonne escorte, étaient bien placés pour assurer la sécurité du prince et de son trésor. L'ambassade n'est pas mentionnée par Grégoire de Tours dans son bref récit de l'arrivée de Gondovald, sans doute parce que cela n'aurait servi qu'à étayer les accusations de Gontran Boson contre l'évêque Théodore, ce qui n'était pas l'effet voulu par Grégoire. Les 50 000 sous d'or ont sûrement été apportés par une ambassade de Maurice que Grégoire passe sous silence. Je suppose donc que c'est le bateau des ambassadeurs qui a amené Gondovald à Marseille à l'automne 582. Son départ, cependant, a été retardé d'un an et demi et, entre-temps, des choses ont changé en Austrasie.

Gogon, le vieux tuteur de Childebert II, est mort au printemps ou au début de l'été 581, et sa disparition a signifié une éclipse pour Brunehaut. Grégoire de Tours décrit, dans le courant de la même année, sa situation pathétique lorsqu'elle tente de défendre l'un de ses fidèles, le duc Lupus, contre l'assaut d'Ursion et de Berthefred. Elle parvient à sauver la vie de Lupus qui fuit spolié de ses biens, mais elle doit essuyer sans répliquer la remarque humiliante d'Ursion: *»Recede a nobis, o mulier. Sufficiat tibi sub viro tenuisse regnum; nunc autem filius tuus regnat, regnumque eius non tua sed nostra tutione salvatur. Tu vero recede a nobis, ne te ungulae equorum nostrorum cum terra confundiant«* (Hist. VI, 4). Il est clair qu'il n'était plus question de redonner à Brunehaut un *vir* royal pour qu'elle s'empare de nouveau du royaume. Il est tout aussi

40 Inutile, cependant, de prêter à son trésor une valeur fabuleuse de 200 000 à 300 000 *solidi*, comme le fait BACHRACH (voir n. 4) p. 60.

41 Il est difficile d'admettre l'hypothèse de GOFFART (voir n. 8) p. 101, selon laquelle les fils de Gondovald auraient débarqué à Marseille avec leur père et n'auraient trouvé refuge en Espagne que lorsque *»the Gundovald's uprising began to fail«*. Le récit très détaillé de la rébellion chez Grégoire de Tours ne fait pas état de la présence des fils, pas plus que de leur renvoi en Espagne qui devrait avoir été remarqué par les troupes.

clair que la stabilité du règne de Childebert II ne causait plus de soucis aux nobles qui dirigeaient l'Austrasie en son nom. Le duc exilé, Lupus, ne s'en faisait pas non plus: réfugié chez le roi Gontran en Bourgogne, il attendait patiemment *ut Childeberthus ad legitimam parveniret aetatem* (Hist. VI, 4). Childebert, qui avait été *menime fortis* début 579, n'était plus aussi fragile trois ans et demi plus tard. Les circonstances qui avaient provoqué jadis le consensus sur le rappel de Gondevald se trouvaient désormais inversées.

Ce bouleversement des données de base explique l'accueil réservé à Gondevald à son retour. Le duc Gontran, on s'en souvient, se rend à Marseille dès qu'il apprend l'arrivée du prince, s'empare de la partie de son trésor qui est resté dans la ville, puis part sans délai à la cour austrasienne (*Gunthchramnus quoque dux Arvernum cum supradictis thesauris reversus, ad Childeberthum regem abiit*, Hist. VI, 26). Grégoire ne rapporte pas ce que Gontran avait à raconter au jeune roi – en effet, Childebert s'apprêtait alors à fêter son treizième anniversaire et pouvait être déjà impliqué dans la politique – et aux nobles de la cour, mais sa conduite à l'égard de Gondevald n'avait suscité aucun reproche. Si Gondevald avait été appelé pour s'opposer au roi Gontran, comme le veut l'hypothèse courante, comment expliquer que le duc Gontran ait pu défaire, impunément, la politique de son pays?<sup>42</sup> C'est le mystère de ce que les savants appellent la trahison de Gontran Boson. Or, la solution vient de soi dès qu'on rétablit le but véritable du rappel du prince. Gondevald est revenu de Byzance pour devenir le roi d'Austrasie. Dans cette qualité il n'était plus «employable», et Gontran Boson le savait parfaitement.

Si la «trahison» de Gontran Boson est souvent discutée, je n'ai jamais vu clairement posé le problème que soulève la réception du prince à sa seconde escale, à Avignon, par le duc Mummolus. Mummolus deviendra, deux ans plus tard, le principal soutien de Gondevald dans sa tentative pour se tailler un royaume au sud de la Gaule. Fin 582, cependant, il adopte à son égard une attitude moins enthousiaste. Lorsque le prince arrive à Avignon, il ne le proclame pas roi de Bourgogne, il ne l'expédie pas non plus à la cour de Metz. C'est lui sans doute qui impose à Gondevald la décision stupéfiante, que Grégoire rapporte sans commentaire, de s'exiler dans une des îles du littoral narbonnais: *Gundovaldus vero in insola maris secessit, expectans eventum rei* (Hist. VI, 24). Le duc austrasien, à Avignon, savait aussi bien que Gontran Boson, à Clermont, que Gondevald n'avait pas de place sur l'échiquier politique de la fin 582. Quant au prince, sa prudente décision de s'effacer, sans contestation aucune, lui a sans doute sauvé la vie. La seconde étape de l'affaire se présente donc comme un non-événement.

La troisième étape commence à l'automne 584 après l'assassinat, à la fin du mois de septembre ou au début d'octobre, du roi Chilperic de Neustrie<sup>43</sup>. Le duc Mummolus,

42 Inutile de passer en revue les différentes analyses, plus poussées les unes que les autres, sur l'action du duc Gontran. La plus pertinente revient à EWIG (voir n. 22) p. 36, qui, après avoir démoli le schéma de Goffart, renonce à expliquer les motifs du duc et avoue l'impasse: «Es bleibt also dabei, daß Guntram Boso im Vertrauen auf seine Macht im Lande und am Hof eigenmächtig handelte». Mais pourquoi s'est-il précipité alors à la cour? Pour se vanter de ses méfaits?

43 Les détails de la campagne militaire de Gondevald n'ont pas leur place ici; cette campagne est décrite par GOUBERT (voir n. 3) p. 38–51 et surtout par BACHRACH (voir n. 4) p. 93–148 (avec références). Je ne suis pas entièrement convaincu par la vaste théorie de complot développée par ces deux (et par d'autres) savants à propos du meurtre de Chilperic.

qui a sagement gardé deux ans en réserve son »propre« prince mérovingien, l'a vite remis à l'avant-scène et, en alliance avec le duc neustrien de Toulouse Désidérius et avec d'autres nobles, l'a fait proclamer roi à Brive-la-Gaillarde (Hist. VII, 10). L'avancée de Gondoald a soulevé une inquiétude légitime chez le roi Gontran de Bourgogne (Hist. VII, 14), et c'est alors que le prince a commis la plus grave erreur de sa carrière. Au lieu de chercher à apaiser Gontran, il a songé à la confrontation: *In civitatibus enim, quae Sigyberthi regis fuerant, ex nomine regis Childeberthi sacramenta suscipiebat; in reliquis vero, quae aut Gunthchramni aut Chilperici fuerant, nomine suo, quod fidem servarent, iurabant* (Hist. VII, 26). L'instigateur de cette politique conflictuelle était peut-être le duc Mummolus: transfuge de Bourgogne détesté par son ancien souverain (Hist. VI, 26), il lui rendait la monnaie de sa pièce. Nul ne sait comment se serait déroulée la campagne de Gondoald s'il avait eu le bon sens de se contenter du sud de la Neustrie, mais sa décision d'étendre ses revendications au sud de la Bourgogne (Hist. VII, 32) lui a coûté très cher. Plutôt que de mettre en péril ses possessions méridionales, Gontran a préféré céder à Childebert II les villes contestées au nord-ouest de son royaume (Hist. VII, 33). Le rapprochement avec l'Austrasie lui a permis de dégager toutes ses troupes pour la campagne contre le prétendant et de l'écraser au bout de quelques mois.

La troisième étape de l'affaire opposant Gondoald à Gontran a occulté complètement les étapes précédentes. Ce phénomène se manifeste déjà chez Frédégare qui écarte allègrement les deux années écoulées entre le débarquement de Gondoald à Marseille et l'éclatement des hostilités et qui présente la lutte avec Gontran comme l'objectif du prince dès son retour<sup>44</sup>. Chez Goffart, le télescopage des étapes est érigé en méthode: »The strategy of the uprising against King Gunthram (telle qu'on l'aurait conçue en 581, C. Z.) can be deduced from the actual revolt which took place in 584-5«<sup>45</sup>. J'espère avoir montré que cette déduction, que Goffart n'est pas le seul à faire, est sans fondement. L'affaire de Gondoald s'étale sur six ans, et chacune de ses étapes a sa logique propre, déterminée par les oscillations de l'équilibre politique en Austrasie.

#### IV. L'embarras de Grégoire de Tours

Grégoire de Tours, écrivant l'histoire de son temps, prenait garde aux puissants de ce monde, en l'occurrence son roi Childebert II et la reine-mère Brunehaut. Comme le fait remarquer un commentateur récent, »It is likely (...) that what the bishop of Tours said and the way in which he expressed himself was conditioned by the politics of the Merovingian court in his days«<sup>46</sup>. Si, dans son récit, les débuts de l'affaire de Gondoald prennent une allure mystérieuse, s'il faut réunir les éléments dispersés à peu près partout pour comprendre les conditions du rappel du prince, c'est que le sujet était trop sensible pour être exposé sans fard. Il l'était non en raison de la trahison de Gontran Boson, ni du triste sort réservé à Gondoald, ni même de l'impuissance de Brune-

44 Frédégare III, 89, éd. KRUSCH, p. 117: *Cum exinde fuisset reversus, a Mummolo patricio fuit susceptus (...), ut Gunthramnum degradarint a regnum sublimarint Gundoaldo*.

45 GOFFART (voir n. 8) p. 95.

46 I. A. WOOD, *The Secret Histories of Gregory of Tours*, dans: *Revue belge de philologie et d'histoire* 71 (1993) p. 253-270, voir p. 254; malgré le titre alléchant, l'article n'apporte pas de révélations spectaculaires.

haut à mener à bien son plan, mais en regard d'un personnage que cette intrigue laissait complètement hors du jeu, à savoir le jeune roi Childebert.

Ayant atteint la majorité au début de l'année 585, Childebert II a amorcé une lente reprise en main de son royaume qui a bientôt pris l'allure d'une revanche de Brunehaut. Gontran Boson a été le premier à en faire les frais sans que l'on cherche à cacher la raison de sa disgrâce: *Nam cum rex Childeberthus esset iunior, Brunchildam reginam saepe conviciis inproperiis laccessibat; sed et iniuriis, quae ei ab adversis inferebantur, fautor exteterat* (Hist. IX, 8). Gontran a bien senti la menace qu'a fait peser sur lui la haine de la reine, mais sa tentative pour se faire pardonner grâce à une intercession des évêques n'a pas porté de fruits. Il a été arrêté, jugé et exécuté dans le courant de l'année 587. D'autres nobles austrasiens, qui avaient pris trop de libertés pendant l'époque de la régence, ont vite tiré la leçon de la chute du duc Gontran. Le complot ourdi par le duc Rauching, Ursion et Berthefred était dirigé contre le roi, certes, mais surtout contre sa mère: *multa etiam contra Brunechilde reginam frementes, ut eam in contumiliam redigerent, sicut prius fecerant in viduetate sua* (Hist. IX, 9). La remarque humiliante d'Ursion, habilement insérée par Grégoire de Tours dans le récit de l'année 581 (Hist. VI, 4, citée supra), nous explique pourquoi la reine détestait Ursion plus que les autres (Hist. IX, 9 in fine). Les conjurés et leurs alliés furent cruellement supprimés. D'autres purges de grands seigneurs austrasiens ont eu lieu en 587 (Hist. IX, 12 in fine), mais ce n'est que trois ans plus tard, en 590, que l'on est venu à bout de l'évêque Egidius, l'éminence grise de la régence. Accusé de plusieurs crimes, l'évêque de Reims les a tous reconnus, mais la principale pièce à conviction à son procès était constituée de ses lettres au roi Chilperic, *in quibus multa de inproperiis Brunichildis tenebantur* (Hist. X, 19). Ces actions du roi Childebert sont autant de preuves de son attachement filial à Brunehaut ou, si l'on veut, de l'emprise de Brunehaut sur son fils.

Or, toute référence aux origines de l'affaire de Gundovald risquait d'être interprétée comme atteinte à cette idylle royale. Car l'enjeu du projet matrimonial de Brunehaut en ce qui concerne Childebert avait à peine besoin d'être explicité. Gundovald a été rappelé non pas en tant que prince consort ou tuteur, mais en sa qualité de prince mérovingien, l'un des successeurs légitimes de Clotaire 1<sup>er</sup>. Il n'était pas question qu'il cède le trône à Childebert lorsque celui-ci aurait atteint la majorité. Qui plus est, Gundovald avait deux fils. En clair, en faisant appel à Gundovald, on sacrifiait Childebert: ses chances de succession, sinon de survie. Cette décision se justifiait, début 579, par la santé fragile du jeune roi qui mettait en péril la stabilité du royaume austrasien. Quinze ans plus tard, il valait mieux de ne pas en parler. Lorsque Grégoire rédige ses Histoires, au début des années 590<sup>47</sup>, le sort de l'évêque Egidius et la leçon de son procès sont présents à son esprit. C'est la raison pour laquelle »the lengthily described intrigues surrounding Gundovald's rebellion leave us with as many questions as answers«<sup>48</sup>.

47 L'achèvement des Histoires daterait des premiers mois de 592 d'après BREUKELAAR (voir n. 7) p. 56-70; de l'année 594 (rédaction finale) d'après M. HEINZELMANN, *Gregor von Tours (538-594): »Zehn Bücher Geschichte«*. Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6. Jahrhundert, Darmstadt 1994, p. 102. Les deux savants insistent sur l'importance d'un ultime effort de révision qui donna aux Histoires leur cohérence structurelle.

48 W. GOFFART, *The Narrators of Barbarian History (A.D. 550-800)*. Jordanes, Gregory of Tours, Bede and Paul the Deacon, Princeton 1988, p. 161, cf. p. 219-220; voir également BACHRACH (voir n. 4) p. XIX-XX.

La discrétion que notre auteur s'impose dans l'affaire de Gondovald se manifeste à plusieurs reprises. La formule cryptique *a quodam invitatus* (Hist. VI, 24) a depuis toujours suscité des interrogations. Le conseil du roi Gontran à Childebert d'interdire à sa mère tout contact avec Gondovald (Hist. VII, 33) a l'air tout aussi mystérieux. Le roi de Bourgogne a sûrement expliqué à son neveu pourquoi, selon lui, Brunehaut serait susceptible de chercher à contacter le prétendant, mais Grégoire, qui connaît ces raisons, choisit de ne les livrer au lecteur que beaucoup plus tard (Hist. IX, 28). La censure du narrateur saute aussi aux yeux dans les deux scènes qui impliquent Gontran Boson (Hist. VI, 26; VII, 14). Le duc Gontran récuse publiquement toute responsabilité personnelle pour le rappel de Gondovald; Grégoire peut-il alors nous faire croire que le duc passe toujours sous silence le nom de la personne qui serait responsable de cet acte? Cette version est d'autant moins crédible qu'au procès de 587 Gontran Boson sera tenu coupable des injures portées contre Brunehaut «par ses adversaires» (Hist. IX, 8). Tout amène à croire que le duc n'a pas manqué de dénoncer Brunehaut devant le roi Gontran pour son rôle dans l'affaire et que ce témoignage, très gênant car transmis par le roi de Bourgogne à Childebert, n'a pas été oublié.

L'autocensure de Grégoire se comprend aisément. Pour les raisons que l'on vient d'exposer, il n'a que des compliments à prononcer à l'adresse de Brunehaut (voir surtout Hist. IV, 27). Plus étonnant, très étonnant même, on trouve néanmoins dans son récit tous les éléments nécessaires pour l'explication de l'affaire. Faut-il alors imaginer Grégoire comme un auteur engagé qui, à l'instar des dissidents de nos jours, écrit un discours avec un fond de fronde, afin d'apporter la dure vérité au lecteur en la dissimulant dans un récit anodin? Cette image, aussi tentante qu'elle soit, risque d'être trop moderne. Mon impression, dont j'avoue le caractère subjectif, est que Grégoire agit, certes, par sens du devoir, mais moins à l'égard de ses lecteurs qu'à l'égard de ses personnages.

Le cas de Théodore, évêque de Marseille, est le plus net. Cet homme est classé par Grégoire parmi les saints, et lorsqu'il fait l'objet d'une accusation calomnieuse, il a le droit – et Grégoire a le devoir – de démontrer son innocence. C'est ainsi que l'on apprend l'existence d'une lettre des *domni et seniores* austrasiens en faveur de Gondovald (Hist. VI, 24). «Le bon roi Gontran» est en quelque sorte le favori de l'évêque de Tours; par ailleurs, ses querelles avec Brunehaut étaient trop affichées pour qu'il soit utile de les dissimuler. On apprend donc de sa bouche, quoiqu'en ordre dispersé, ce que lui a appris Gontran Boson. Et puis il y a Gondovald. Plusieurs commentateurs ont signalé la sympathie que Grégoire semble éprouver pour le malheureux prétendant<sup>49</sup>. Notre analyse de son parcours la rend bien compréhensible. Ce sentiment est sans doute à l'origine du discours mis dans la bouche de Gondovald à Saint-Bertrand-de-Comminges, occasion pour l'auteur de se pencher sur les origines de l'affaire (tout en évitant, évidemment, d'impliquer Brunehaut). Victime d'intrigues qui le dépasse largement, Gondovald obtient au moins le droit de réponse.

Ces observations rapides n'aspirent pas à épuiser les implications de notre analyse sur l'appréciation historique et littéraire de l'ouvrage de Grégoire de Tours. Elles viennent plutôt stimuler une relecture du texte par les spécialistes qui retiendront, contrai-

49 Voir, en dernier lieu, HEINZELMANN (voir n. 47) p. 53.

rement à l'idée reçue, que Gondoald a été rappelé non pas pour contester le pouvoir du roi de Bourgogne, Gontran, mais pour monter sur le trône d'Austrasie et pour épouser Brunehaut. La reine-vedette de l'histoire mérovingienne ajoute ainsi à son palmarès une intrigue méconnue, l'une des plus osées de sa longue carrière. Quant à Grégoire, il apparaît ici dans son emploi un peu démodé d'un conteur qui crée un équilibre judicieux entre quête de la vérité et respect humain.